

Compte-rendu #53 - Séances des 10 et 12 mars 2025

Commission de l'Éducation, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Promotion de Bruxelles et de la Recherche scientifique

1. Question du député Ersel Kaynak (PS) :

[« Suppression ou pérennisation des subventions facultatives au sein de vos compétences »](#)

Pour la compétence du ministre de la Recherche, le budget 2025 prévoit 933.000 € d'économies sur les « subventions facultatives » (laissées à la discrétion des ministres), lesquelles ne sont guère facultatives pour les opérateurs qui en dépendent. L'inquiétude est que la réduction de ces moyens porte atteinte aux missions fondamentales étant subventionnées par ce biais.

Le ministre a-t-il listé les opérateurs potentiellement concernés ? Où en est le groupe de travail précédemment annoncé pour mieux encadrer et structurer l'octroi de ces subventions facultatives, et avec quel impact sur la compétence du ministre ? **Ces financements pourraient-ils devenir structurels ?** Existe-t-il des garanties dans la continuité des subventions accordées aux bénéficiaires actuels ?

Réponse de Mme Valérie Glatigny, première vice-présidente du gouvernement et ministre de l'Éducation et de l'Enseignement de promotion sociale, répondant au nom de M. Adrien Dolimont, ministre de la Recherche (excusé) :

Selon la précision du ministre, « **dans le cadre du budget 2025, aucune réduction de subvention facultative n'a été inscrite à la division organique 45 (DO 45) "Recherche scientifique"**. Dans le cas de la recherche, les subventions facultatives représentent moins de 3% du budget global et ont pour vocation de renforcer des projets transversaux comme l'Open Science ou encore l'alignement des établissements d'enseignement supérieur sur les exigences européennes, par exemple en gestion des données. Il n'est donc pas question ici de soutenir des acteurs de manière récurrente, comme cela a pu être le cas dans le cadre d'autres compétences.

La part du budget de la Loterie nationale revenant à la recherche a effectivement été diminuée de 933 000 euros. Cette réduction a une incidence sur le seul acteur soutenu à ce jour par cette subvention, le Fonds de la recherche scientifique (FNRS). Rappelons que le FNRS percevait 180.571.000 euros de la DO 45, et plus des 6,3 millions d'euros au départ des fonds de



la Loterie nationale. **Cette diminution représente donc 0,5 % de ce que le FNRS perçoit.** Pour la méthode retenue pour l'analyse de l'impact des subventions facultatives, je vous suggère d'adresser une question à la ministre-présidente, chargée du budget. »

⇒ Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020db0a4>

Séance plénière du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

1. Question de la députée Amadine Pavet (PTB) :

[« Lutte contre les violences sexistes et sexuelles à l'Université catholique de Louvain \(UCLouvain\) et sur nos campus »](#)

Durant ces dernières semaines, **plusieurs actualités étaient en lien avec les violences sexistes et sexuelles dans le milieu universitaire.** Des étudiantes et chercheuses se sont mobilisées sur plusieurs campus dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, pour partager leurs expériences et dénoncer le manque d'action des autorités. Le procès d'un ancien professeur de l'UCLouvain, accusé de violences sur trois femmes, a débuté. Le magazine Médor a publié une enquête avec le témoignage de deux chercheuses ayant subi du harcèlement et regrettant l'impunité régnant sur les campus.

La ministre a-t-elle interpellé la direction de l'UCLouvain sur ces affaires ? Qu'attend-elle pour agir et mobiliser des budgets supplémentaires pour lutter contre les violences ?

Réponse de Mme Elisabeth Degryse, ministre-présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones :

« Madame la Députée, **je ne peux aller plus vite que la musique. Comme je le répète depuis six mois, nous travaillons à un plan d'action qui est prévu pour avril.** En attendant, la réflexion avec l'ensemble des acteurs de terrain avance bien au sein des groupes de travail. Nous tiendrons nos délais. Soyez assurée que ce sujet nous préoccupe réellement.

La création des cellules externes, leurs missions et leur fonctionnement sont précisément au cœur des discussions des groupes de travail. Plusieurs scénarios sont analysés. **Dès que nous disposerons d'un plan d'action clair et précis, nous le budgétiserons et discuterons en gouvernement des moyens à y allouer.** J'ai pour habitude de faire les choses dans l'ordre.

Après avoir pris contact avec la commissaire du gouvernement, je confirme que les responsables de l'UCLouvain ont suspendu l'enseignant concerné dès qu'ils ont eu connaissance du dossier pénal. Par ailleurs, l'établissement a déjà créé la cellule "Together", chargée d'accueillir les étudiantes et de donner des formations sur les questions liées aux violences sexistes et sexuelles. La lutte contre ces violences reste une des priorités de mon gouvernement et de mon cabinet. L'ensemble du Conseil des recteurs des universités francophones (CRef) et l'ensemble des directeurs présidents sont aussi derrière nous. Je vous demande encore un peu de patience; nous sommes bientôt en avril. »



2. Question du député Martin Casier (PS) :

« Article “La croisade de Trump contre la science suscite l’indignation” publié dans “Le Soir” du 7 mars 2025 et communiqué du Conseil des recteurs des universités francophones (CREf) du 1er mars 2025 “Les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles soutiennent l’initiative “Stand Up for Science”” »

En réaction aux attaques de l’administration Trump aux États-Unis, notamment contre la science, les milieux scientifiques européens se mobilisent. Chez nous, le Conseil des Recteurs et Rectrices des universités francophones (CREf) ainsi que l’Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ont rejoint **le mouvement international Stand Up for Science.**

Le ministre partage-t-il l’inquiétude générale ? Les restrictions budgétaires étatsuniennes auront-elles un impact sur des recherches en cours en FWB, sur des chercheurs et chercheuses de la FWB actuellement en fonction aux États-Unis et vice versa ? La FWB pourrait-elle devenir un lieu d’accueil pour ces chercheurs et chercheuses « en danger » ?

Réponse de Mme Valérie Glatigny, première vice-présidente du gouvernement et ministre de l’Éducation et de l’Enseignement de promotion sociale, répondant au nom de M. Adrien Dolimont, ministre de la Recherche (excusé) :

« Le ministre de la Recherche est bien informé de l’existence de ce mouvement et **partage l’inquiétude exprimée par les universités américaines. Il estime qu’il s’agit d’un signal d’alarme pour l’Europe.** L’Union européenne ne doit pas être naïve et doit prendre son destin en main en créant son propre écosystème de recherche et d’innovation.

Ces coupes budgétaires auront des retombées négatives pour l’innovation aux États-Unis, probablement accompagnées d’une forme de marginalisation. **Il y aura des conséquences concrètes dans les projets de collaboration encore imperceptibles à ce stade,** mais que nous devinons déjà. L’agence fédérale de protection de la santé publique, notamment, a reçu comme instruction de ne plus communiquer d’informations, par exemple sur la grippe aviaire H5N1. Nous pouvons nous attendre à des conséquences en cascade. Le ministre de la Recherche restera extrêmement attentif à cette question. »

⇒ Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/100000020db0af>



www.observatoire.frs-fnrs.be



<https://www.linkedin.com/company/observatoire-frs-fnrs/>